

La Ville de Voreppe recrute un(e) Chef de l'unité bâtiment (H/F)

Au sein du pôle Aménagement Durable du Territoire et Urbanisme (ADTU), le Service Bâtiment contribue par son action à la maintenance, à la construction et à l'amélioration des bâtiments communaux.

Sous l'autorité du responsable du service Bâtiment, le chef de l'unité Bâtiment assure le management opérationnel d'une équipe composée de 5 agents et un apprenti.

Il assure avec son équipe la sécurité, la maintenance et l'exploitation des bâtiments communaux, pour leur entretien de premier niveau. Il assure le lien entre la direction et les agents de terrain.

Missions:

- Assister le responsable de service dans la définition des priorités dans la maintenance du patrimoine bâti
- Assurer l'encadrement des 4 agents (suivi des heures, formations, évaluations, ...) et animer l'unité
- Manager et valoriser le potentiel des agents de l'unité
- Organiser, planifier et contrôler les interventions de l'unité
- Organiser les commandes de fournitures
- Assurer le suivi des moyens administratifs, financiers et techniques affectés à l'unité (fournitures, outillages, EPI et EPC, véhicules) avec le soutien de l'assistante du Centre technique municipal
- Rendre compte de l'activité de l'unité, et participer à l'élaboration du bilan annuel du service
- Veiller au respect des règles de la collectivité (sécurité du travail, horaires, règlements internes...)
- Réaliser des travaux de maintenance dans les bâtiments, seul ou en équipe
Temps dédié à l'organisation environ 20/30 %
Temps dédié à la réalisation de travaux environ 70/80 %

Profil recherché :

- Formation bâtiment validée par un diplôme reconnu ou une formation continue, CAP/BEP/BAC PRO électricité général bâtiment ou électrotechnique appréciée
- Capacité à manager une équipe, expérience en la matière recherchée
- Connaissances générales tous corps d'état, connaissances en plomberie et électricité appréciées, connaissances dans le domaine du chauffage et systèmes de sécurité incendie appréciées
- Connaissance de base des règles d'accessibilité, de sécurité ERP,
- Habilitation électrique correspondant aux tâches demandées, autres habilitations liées à l'activité et CACES PEMP
- Utilisation de la bureautique (internet, messagerie, traitement de texte, tableur)
- Permis VL obligatoire
- Rigueur et sens de l'organisation,
- Réactivité
- Capacité à alerter sur les risques
- Esprit d'initiative
- Discrétion et objectivité dans l'exercice de ses fonctions

Spécificités du poste :

- Participation à l'astreinte d'exploitation et au plan de viabilité hivernal
- Participation à l'organisation communale de crise en cas de déclenchement du PCS

Conditions de recrutement/ rémunération:

- Recrutement ouvert aux titulaires du cadre d'emplois des agents de maîtrise
- Poste à temps complet : 36 heures
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire et prime annuelle

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation avant le 25 novembre 2024 à :

**M. Le Maire
Hôtel de Ville – CS 40147
1 place Charles de Gaulle
38341 Voreppe Cedex
ou rh.direction@ville-voreppe.fr**